

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 79 (1953)
Heft: 25: Les architectes devant l'industrialisation du bâtiment (cahier no 2)

Artikel: Immeuble S.I. Bréguet à la Chaux-de-Fonds 1953: architecte: A. Maire
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-59823>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

IMMEUBLE S. I. BRÉGUET À LA CHAUX-DE-FONDS 1953

Architecte : A. Maire — Préfabrication : Granito S. A. à Lausanne

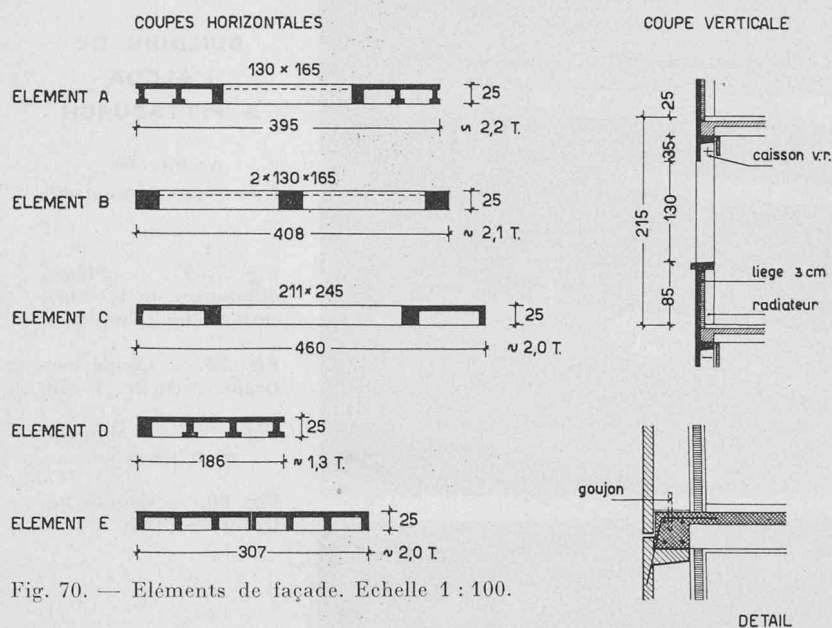


Fig. 70. — Eléments de façade. Echelle 1 : 100.

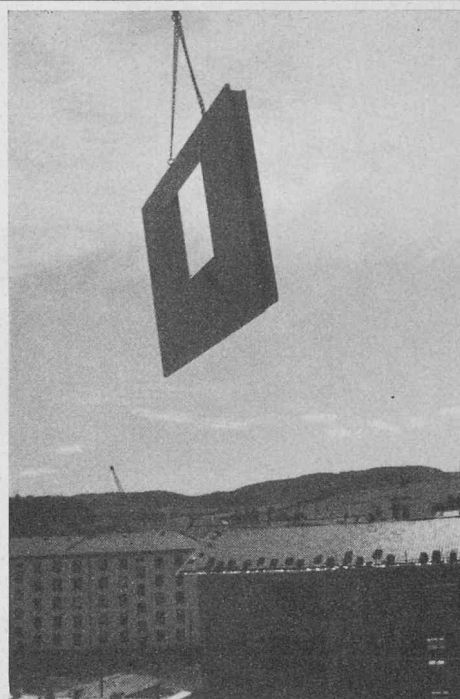


Fig. 73.

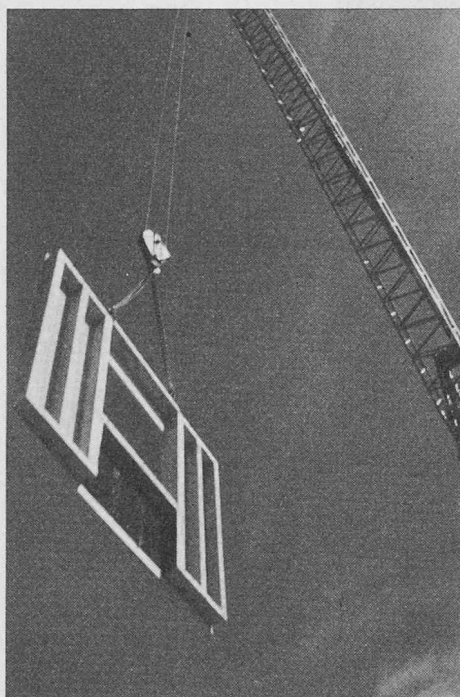


Fig. 71.

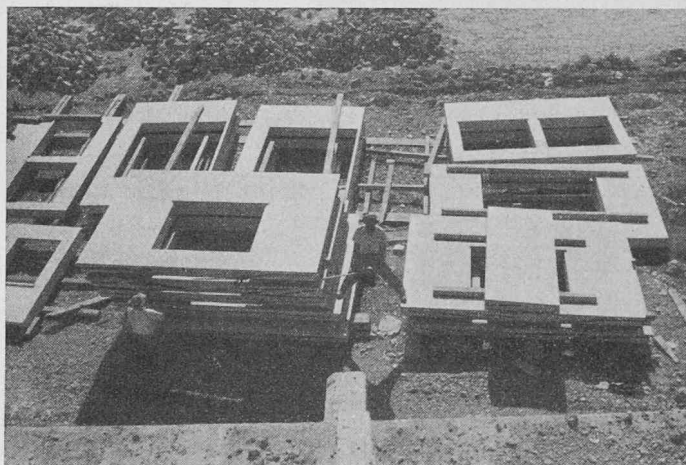


Fig. 74.

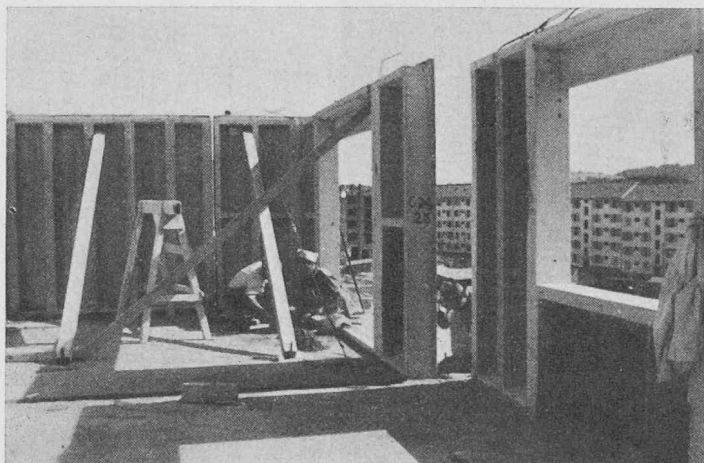


Fig. 72.

Il s'agit d'un bâtiment locatif d'aspect classique de 42 m de long, 15 m de large, comptant sept étages sur rez-de-chaussée. Les façades ne comportent pas d'ossature et reçoivent directement les charges des planchers. Elles se composent d'éléments porteurs préfabriqués constitués par une dalle nervurée posée debout. La face extérieure de cette dalle, épaisse de 5 cm, forme le parement de façade en simili-pierre polie. La face intérieure porte les nervures dimensionnées en fonction des charges qu'elles reçoivent. Un goujon placé à la base de chaque nervure fixe la position de l'élément et transmet les poussées horizontales. Les armatures principales des nervures sortent à la tête de l'élément et sont enrobées dans le chaînage supérieur (fig. 70). Tous les éléments ont la hauteur de l'étage soit 2,80 m et des longueurs variant jusqu'à 4 m. Les ouvertures sont toujours situées au centre des éléments et leur encadrement est moulé; il est de ce fait monolithe. Ces éléments ont été fabriqués à Lausanne et transportés par camion à La Chaux-de-Fonds. Ils étaient munis à l'avance de tous les dispositifs nécessaires à la fixation des menuiseries, stores à rouleaux, radiateurs, etc. Un matelas isolant de laine de laitier est fixé derrière les nervures à l'aide d'attaches laissées au moulage. Un doublage de briques de 4 cm d'épaisseur masque l'élément porteur côté intérieur et permet l'application des plâtres et papiers peints. Les alvéoles limitées par les nervures sont ventilées depuis le niveau des caves jusque sous la corniche. Dans ce cas encore, le montage a été extrêmement rapide. Trente-huit jours de travail seulement ont été nécessaires pour monter les sept étages préfabriqués à l'aide d'un personnel restreint composé d'une grande majorité de manœuvres sous les ordres d'un chef-monteur spécialisé.